

Thème 1 : Avenir de la Cour Européenne des Droits de l'Homme : Rôle des parlements nationaux

- Déclaration de Brighton de la Conférence sur l'avenir de la Cour européenne des droits de l'homme (19 - 20 avril 2012)
- Garantir l'autorité et l'efficacité de la Convention européenne des droits de l'homme
Rapporteuse : Mme Bemelmans-Videc, Pays-Bas, PPE/DC

[Résolution 1856](#)

[Recommandation 1991](#)

[Doc. 12811](#)

- La mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
Rapporteur : M. Pourgourides, Chypre, PPE/DC

[Résolution 1787](#)

[Recommandation 1955](#)

[Doc. 12455](#) + [addendum](#)

- Les parlements nationaux: garants des droits de l'homme en Europe

[Résolution 1823 \(2011\)](#)

[Doc. 12636](#)